



ACADÉMIE DE NANCY-METZ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des Personnels d'Enseignement du 2° degré, d'Éducation et des Psychologues

Nancy, le 04 mars 2025

Division des Personnels d'Enseignement du 2° degré, d'Éducation et des Psychologues Bureau DPE/5

Affaire suivie par :

Julien SPONEM

Chef de bureau DPE/5

Tél : 03 83 86 21 73

Mél : julien.sponem@ac-nancy-metz.fr

9, rue des Brice / Rond-point
Marguerite de Lorraine – CO n° 30013
54035 NANCY Cedex 13

Le Recteur de la région académique Grand Est
Recteur de l'académie de Nancy-Metz
Chancelier des universités

à

Mesdames les cheffes et messieurs les chefs
d'établissement
Mesdames les inspectrices et messieurs les
inspecteurs de circonscription
Mesdames les directrices et messieurs les
directeurs de CIO

Objet : préparation des opérations de rentrée scolaire 2025-2026 des enseignants, CPE, psychologues, assistants techniques aux DDFPT et documentalistes

Je vous informe que l'application LILMAC, qui permet aux personnels **contractuels** d'exprimer des vœux géographiques d'affectation pour la rentrée scolaire 2025-2026 sera ouverte :

du lundi 17 mars au lundi 31 mars 2025 inclus.

Cette application est accessible aux personnels **contractuels** exerçant les fonctions d'enseignants, de documentalistes, de conseillers principaux d'éducation, d'assistants techniques aux directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques et de psychologues des 1^{er} et 2nd degrés.

PROCEDURE DE SAISIE DES VŒUX :

AVIS IMPORTANT !

- la saisie des vœux est obligatoire ;
- aucun vœu ne sera saisi par les services académiques ;
- les vœux sont formulés à titre indicatif et seront pris en compte dans la mesure du possible en fonction des besoins.

La saisie des vœux est faite par l'application intranet LILMAC à l'adresse suivante :

<https://bv.ac-nancy-metz.fr/lilmac>

Cette application permet aux personnels non titulaires de saisir leurs vœux et de consulter leurs résultats. L'accès est réalisé par authentification sécurisée (login, mot de passe, question, réponse).

Avant connexion, chaque agent devra se munir de son **NUMEN** et choisir un mot de passe.

FORMULATION DES VŒUX :

Les vœux, au nombre de **5** au maximum, peuvent porter sur :

- **1 commune (au maximum)**
- **4 regroupements de communes**) ces vœux peuvent être
- **4 départements**) mixés

SITUATIONS PARTICULIERES

Les situations liées à des difficultés médicales doivent être attestées par les médecins du service de prévention de l'académie via le DOSSIER DE DEMANDE D'AFFECTATION POUR SITUATION DE HANDICAP/RAISON MEDICALE GRAVE en annexe (une attestation d'un médecin traitant ne sera pas prise en compte).

Pour ce faire, il convient d'adresser votre dossier au service de médecine de prévention :

- soit par voie postale à l'adresse : rectorat de l'académie de Nancy-Metz – service des médecins de prévention – 9 rue des Brice – Rond-point Marguerite de Lorraine - 54035 Nancy cedex
- soit par messagerie académique à l'adresse : ce.medecine-prevention@ac-nancy-metz.fr

Vous voudrez bien diffuser largement ces instructions auprès de tous les personnels contractuels, y compris celles ou ceux qui, affectés(es) dans votre établissement, en sont momentanément absent(e)s.

Pour le recteur,
Par délégation,
La secrétaire générale d'académie adjointe,
Directrice des ressources humaines,



Laurence DIDION